



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 AOÛT 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire des Membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 5 août 2019 à 19h00 et à laquelle sont présents Monsieur le Maire François Veilleux, Madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux, Messieurs les Conseillers Sylvain Bolduc, Claude Mathieu, Mario Perron et Bernard Gendreau sous la présidence de S.H. le Maire.

R-2019-08-6395: Soumission pour le projet de conception, construction d'infrastructures sportives

Considérant la demande de prix pour la conception, construction d'infrastructures sportives;

Considérant l'offre reçue par Honco Bâtiments au montant de 9 417 142,35\$ taxes incluses

Considérant la recommandation du comité de sélection d'accepter l'offre;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Mathieu Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville accepte la soumission de « Honco Bâtiments » au montant neuf millions quatre cent dix-sept mille cent quarante-deux dollars et trente-cinq cents (9 417 142,35 \$) taxes incluses;

QUE pour en défrayer le coût, la Ville de Beauceville approprie le montant total, incluant les taxes, à même le règlement 2018-398

QUE Monsieur le Maire, François Veilleux, et la Greffière, Madeleine Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat à intervenir, s'il y a lieu.

R-2019-08-6396: Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Mario-Perron Et résolu à l'unanimité

Que la séance soit levée.

MADELEINE POULIN, Greffière

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

